

LE PRÉSIDENT :

1145

Alors, prochain intervenant, Atelier Urbain, donc Louis-Michel Fournier et Marie-Ève Milot. Donc on vous revient dans quelques instants.

1150

Alors, bonsoir, bonsoir. Bienvenue. Donc, même façon de faire. Vous avez dix minutes de présentation suivies d'un échange avec la Commission. On vous écoute.

Mme MARIE-ÈVE MILOT :

1155

Merci de nous recevoir. Bonjour monsieur le président, mesdames les commissaires.

1160

Louis-Michel et moi, aujourd'hui, on est là, en fait, pour vous présenter le résultat d'une démarche qu'on a menée, une démarche qui a été initiée par la Société immobilière du Canada, la Société qui n'a pas encore présenté, mais qui le fera ce soir et à d'autres moments pendant les présentations.

1165

Donc, j'en profite simplement pour mettre sur la table le fait que la Société immobilière du Canada, c'est une société d'État fédérale qui est autofinancée et qui se spécialise en immobilier.

Donc, on a été approchés au début 2023 par la Société pour mener une démarche collaborative, donc pour un développement sain et inclusif du bassin Wellington.

Vous avez beaucoup de choses à l'écran, que je ne sais pas si vous voyez. Vous le voyez en bas, ici, hein?

1170

LE PRÉSIDENT :

Oui, oui.

1175 **Mme LUBA SERGE :**

Oui, on le voit, oui.

1180 **Mme MARIE-ÈVE MILOT :**

C'est ça? Super. Donc, vous pourrez donc suivre ce qu'on va vous dire. Cette démarche-là, en fait, on l'a menée avec eux parce que la Société, elle est un des grands propriétaires fonciers du site de Bridge-Bonaventure, comme vous savez, puis elle reconnaît l'importance de contribuer à la requalification du secteur en instaurant des pratiques de consultation qui seraient exemplaires.

1185

Donc, Louis-Michel et moi, par l'Atelier Urbain, en fait, qui est une firme, une firme qui se veut un catalyseur collectif, une firme qui veut rassembler les parties prenantes pour arriver à développer les meilleurs projets, on s'assure de rester dans une posture de neutralité pour vraiment entendre ce que les différentes personnes ont à dire, pour arriver à ressortir le meilleur pour un mandat.

1190

Donc, ce qu'on vient vous présenter aujourd'hui, c'est le fruit de la démarche qu'on a menée au cours des derniers mois pour vous aider dans les réflexions que vous aurez à faire au cours des prochaines semaines, des prochains mois, puis qui représentent, en fait, l'exercice qui a été mené auprès de plusieurs personnes.

1195

Donc, l'exercice qu'on a mené ne concernait pas tout le secteur de Bridge-Bonaventure. Il concernait uniquement le secteur du bassin Wellington que vous avez tout... en fait, au centre, en haut. Et on avait des objectifs pour cette démarche-là. Il y en avait trois, en fait.

1200

Donc, trois démarches qui étaient d'identifier des idées d'aménagement et des pratiques qui seraient exemplaires pour mettre en œuvre un plan directeur et durable pour le bassin Wellington.

1205 On souhaitait aussi garantir la transparence de la démarche collaborative qui a été initiée par la Société immobilière du Canada, puis s'assurer qu'on ait une compréhension commune du territoire. Donc, c'est quelque chose qu'on est allés faire aussi avec les différentes personnes qu'on a rencontrées.

1210 Puis développer une synergie des expertises et s'assurer qu'il y ait une participation active des différentes personnes qu'on a... avec qui on a travaillé.

1215 J'ajoute ici que la Société immobilière du Canada a également... travaille également avec Sid Lee Architecture et ARUP qui, eux, ont travaillé parallèlement à la démarche pour développer le plan directeur et fournir des documents avec lesquels on est allé consulter les parties prenantes.

1220 Alors, le diagramme que vous avez à l'écran, c'est les différentes étapes qui ont ponctué la démarche. Donc, vous en voyez six, de A à F, à l'intérieur de ce qu'on appelle le diamant de la collaboration.

1225 Donc, dans une phase de divergence, on est en ouverture, on recherche des idées, on lance plusieurs choses.

1230 Ensuite, dans une phase d'émergence, là, on a eu beaucoup de choses pendant la démarche où, bien, il y a des gens qui ne sont pas d'accord, puis c'est correct, ça fait partie du processus que les gens ne soient pas d'accord.

1235 Et on termine avec une phase de convergence où on ressort ce qui fait consensus, unanimité.

1240 Puis ç'a été important pour nous de mener les différentes étapes de façons diverses, donc ce que vous avez en jaune à l'écran, c'est des exercices où on a vraiment amené les parties prenantes à collaborer, donc à interagir, à développer des choses ensemble.

1235 Celles que vous avez en bleu, c'était vraiment des exercices de consultation auprès des parties prenantes. Donc, on arrivait avec quelque chose qui avait été développé, puis on venait recueillir des commentaires, recueillir des idées.

1240 Puis en rouge, bien, c'est la partie où on est allés en consultation avec le public plus élargi pendant la démarche.

Alors, je vous fais un bref survol des activités, puis Louis-Michel après va vous faire la synthèse de ce qui est ressorti des échanges.

1245 Donc, une série d'entretiens. Huit organisations ont été rencontrées pendant la série des entretiens, dont Action-Gardien, dont vous avez probablement entendu parler. Si ce n'est pas déjà fait, vous en entendrez parler.

1250 Ensuite de ça, une journée collaborative où on a rassemblé 70 personnes participantes. Il y avait 46 organisations qui étaient représentées également. Du travail en sous-groupes de travail.

1255 La journée a débuté avec un panel pendant lequel on a rencontré Laurence Vincent, qui est présidente de Prével, et Daniel Pearl, qui est professeur titulaire à l'Université de Montréal et associé cofondateur de l'Oeuf Architecture, qui nous ont entretenus pendant plusieurs minutes, mais je vous fais une synthèse de l'essentiel de ce qu'ils nous ont dit.

En fait, c'est que... c'est l'importance de créer des villes qui soient à la fois densifiées et respectant l'échelle humaine, qui favoriseraient la diversité architecturale et la mixité sociale.

1260 Donc, lancées sur ces belles paroles inspirantes, les personnes participantes ont travaillé ensemble à développer différentes solutions, différentes pistes d'aménagement pour le secteur.

1265 Ensuite de ça, on a lancé un questionnaire en ligne ouvert à la population, questionnaire auquel 75 personnes ont répondu. On avait des répondants tant en français qu'en anglais.

Puis il y a une des questions sur laquelle on aimerait attirer votre attention. Ici, vous voyez, en fait, là où on a indiqué un A, que ce qui était plus souhaité, c'était que les rues à l'intérieur du site devraient laisser une place importante aux piétons et aux cyclistes.

1270 En B, ce que vous pouvez observer, c'est qu'au niveau du sol, ils aimeraient que soient priorités les parcs et les espaces publics, et laisser peu de place pour les stationnements.

1275 Et en C, les gens étaient plutôt en désaccord avec le fait que les bâtiments d'au plus 12 étages devaient être priorités pour... parce que ça impliquerait qu'il y ait moins d'espaces verts et collectifs.

Donc un bref survol du sondage. Vous avez tout le détail du sondage dans le document qu'on a déposé.

1280 Notre activité participative a réussi à rassembler 27 organisations qui étaient représentées. Pendant cette activité, les gens pouvaient travailler sur la maquette, pouvaient observer trois scénarios qui ont été produits par Sid Lee Architecture et ARUP, puis ont pu se prononcer sur ces trois scénarios-là.

1285 Des scénarios qui ramenaient des idées très divergentes qu'on avait ressorties de la journée collaborative. Donc, on voulait tester des idées pour voir ce qui devrait continuer pour la suite.

1290 On a tenu un atelier collaboratif principalement sur le thème de la gouvernance, parce que c'est quelque chose qui est ressorti comme étant un élément bloquant dans le processus de l'élaboration du projet.

1295 Donc, on a rassemblé 16 personnes participantes, dont 14 organisations, pour réfléchir à cette grande question-là.

1300 C'est la seule activité de la démarche pendant laquelle on a demandé à la Société immobilière du Canada et son équipe de conception d'agir comme personnes participantes. Dans les autres activités, ils étaient observateurs, mais là, on souhaitait vraiment qu'ils échangent avec les gens, qu'ils parlent des vrais chiffres, pour qu'on arrive à ressortir des résultats de cet exercice-là.

1305 Puis on est allés chercher des gens comme des représentants de PME Montréal, une dame qui... qui est très impliquée dans le projet de Milton Parc, quelqu'un du fonds d'action, également, quelqu'un de la Chaire d'immobilier Ivanhoé Cambridge.

Et on a terminé... Bien, ici, vous avez des images, justement, de cette journée-là, où on les a amenés à réfléchir à comment le projet pourrait être une référence en termes de gouvernance en 2050.

1310 Et notre dernier atelier, l'atelier virtuel, dans lequel on est venus présenter les résultats que vous allez voir, pour aller, en fait, valider que... si on avait bien compris ce avec quoi on terminait l'exercice.

Et maintenant, je passe la parole à Louis-Michel.

1315 **M. LOUIS-MICHEL FOURNIER :**

1320 Bonjour. Donc, la synthèse, ce que je peux mentionner d'entrée de jeu, c'est que la vision qui est amenée dans le plan directeur actuellement, de la Ville de Montréal, sur la table, a été somme toute une convergence vers cette vision-là parmi les personnes participantes qu'on a consultées.

1325 Même chose pour les grandes orientations. On sent qu'il y a une adhésion générale à ces grands éléments-là du plan de la Ville.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que c'est sûr que là, on les consultait vraiment sur le secteur du bassin Wellington, donc c'est dans ce secteur-là qu'il y avait une adhésion.

1330 C'est quand même intéressant de présenter une démarche participative dans un processus de démarche participative, là. On se croirait dans le film Inception, mais bon, on... j'espère que ça va être... ça va vous inspirer dans vos analyses.

1335 Après ça, donc quelques éléments de synthèse qu'on peut vous relever dans les dix minutes qu'on a.

Les connexions. Donc il est ressorti très fort que de connecter le secteur bassin Wellington avec les quartiers avoisinants, que ce soit Pointe-Saint-Charles, Griffintown et le secteur vers les silos, puis aussi vers le parc Jean-Drapeau, vers le sud...

1340 Donc là, ce qu'on voit sur le dessin, en numéro 4, le réaménagement d'un réseau cyclable, là, pour vraiment accentuer cette connexion-là qu'on aurait vers les quartiers avoisinants. Une connexion aussi sous la voie ferrée pour connecter plus directement avec Pointe-Saint-Charles.

1345 Et le potentiel d'une station REM, évidemment, est ressorti comme un intérêt, mais dans les discussions, on a beaucoup entendu que ça n'aurait pas un gros impact sur la mobilité locale, mais plus sur la mobilité supra locale. Donc pas nécessairement pour les gens du secteur.

1350 Le patrimoine est ressorti très fort, hein? On a une volonté, parmi les personnes participantes, de réinterpréter le bassin Wellington, de mettre en valeur le silo, sur le site, en numéro 2, de rappeler les anciennes cales sèches par une réinterprétation, de créer un pôle dédié aux artisans, donc qui est au bas de l'image dans le croquis, qui rejoindrait les métiers d'arts et qui structurerait le secteur en fonction des usages plus emplois.

1355 Et aussi, l'étoile qu'on voit plus vers le secteur Pointe-Saint-Charles, ça serait de tenir compte de l'identité du quartier avoisinant dans le développement du secteur, mais de manière plus dense.

Donc, comment faire? C'est plus une question qu'une réponse, mais comment faire pour tenir compte de cette identité-là qui est plus... plutôt des *p/lex*, actuellement, mais dans un concept de densification plus dense?

1360

En termes de mobilité, il y a un élément qui est intéressant, c'est d'intégrer les... Bien, vous avez la liste, mais pour mettre en relief quelques points, on met en relief le point numéro 4. C'était d'intégrer des rues partagées.

1365

C'est un élément qui est un peu divergent, en lien avec le plan directeur qui est sur la table actuellement. Donc, ça ne serait pas nécessairement que piéton, mais il y aurait quand même des rues qui seraient partagées, qui permettraient les véhicules à certains moments, et qui permettraient la desserte en transport en commun.

1370

La trame verte et bleue est ressortie très fort dans les réflexions. La volonté de réaménager une partie du bassin Wellington, de ramener l'eau dans le bassin comme un élément paysager, comme un élément récréatif.

1375

Mais pas nécessairement le bassin au complet sur toute sa profondeur. Ça serait une partie du bassin qui permettrait de prendre la balance, finalement, de l'espace, qui serait réparti dans l'ensemble du secteur Bridge-Wellington, comme on le voit sur le croquis, avec les petits carrés verts. Ça serait une meilleure distribution selon les personnes participantes.

1380

Il y a l'idée d'une diagonale qui est déjà amenée dans le projet et qui est ressortie comme un élément de consensus, qui permettrait d'être en lien entre le pôle de mobilité qui est prévu avec la station REM, le lien vers Pointe-Saint-Charles, le lien vers le pôle des Artisans de l'autre côté du secteur et aussi, quand on continue vers le sud-est, bien, la rue Riverside qui mène à la Cité-du-Havre, puis éventuellement au parc Jean-Drapeau.

1385

Et cette diagonale-là serait conçue comme un axe vert, donc piétons et cyclistes uniquement, qui permettrait d'être cette espèce de colonne vertébrale dans le quartier, qui regrouperait aussi des usages de services et de commerces.

1390 Puis il y a des avis quand même partagés par rapport à son emplacement. Parce que, comme vous allez le voir, là, sur les plans, certains préconisent d'avoir un tracé qui est dans le prolongement de la rue Centre de Pointe-Saint-Charles où certains, comme la Ville le propose, seraient... la diagonale serait un peu plus haute, dans le cœur du secteur, pour mieux connecter les différents morceaux du secteur. Donc cette question-là est encore... il y a une divergence sur cet emplacement-là.

1395 Au niveau des hauteurs, on l'a entendu dans les présentations précédentes, c'est un enjeu qui est ressorti très fort. On préconise d'avoir des hauteurs plus importantes le long du REM, qui pourraient agir... plusieurs fonctions, entre autres, pour s'éloigner en hauteur de la barrière physique qui est les nuisances du REM.

1400 Et il y aurait... on souhaite une... une hauteur... donc, d'éviter les bâtiments de grande hauteur à proximité des berges du bassin Peel, qu'on voit au numéro 3 sur le petit croquis, pour éviter cet effet de barrière là vers l'eau.

1405 Mais au niveau des hauteurs, ce qu'il faut mentionner, c'est qu'il n'y a pas... Puis on l'a entendu avec les présentations précédentes, les développeurs préconisent une hauteur plus élevée, alors que d'autres groupes préconisent une hauteur qui ne dépasse pas douze étages pour avoir des structures de bois.

1410 Mais dans tous les cas, il y a un élément de convergence qui est celui de : si on a plus de hauteur, on souhaite avoir des gains collectifs, que ça soit au niveau du sol, en espaces collectifs, ou d'autres gains en termes de logements sociaux, et cætera.

1415 Donc, on ne s'entend pas sur le chiffre à mettre, mais on s'entend sur... que si on monte plus haut, il y a des gains pour l'ensemble de la population.

Et ce qui nous amène à réfléchir à la gouvernance. Puis monsieur Cardinal, vous avez amené la question : « Comment faire si on n'a pas une planification intégrée? », aux intervenants précédents.

1420

On a réfléchi pendant l'atelier de gouvernance à cette question-là, puis il est ressorti quand même des éléments intéressants comme la création d'un comité de projet ou de développement qui serait élargi, qui intégrerait les groupes communautaires.

1425

Donc, ça serait une première qu'autour de la table... puis il y avait quand même... ç'a suscité quand même beaucoup d'adhésion, même par les acteurs économiques qui étaient présents dans le comité de... dans la rencontre sur la gouvernance.

1430

Donc, ça pourrait être un élément d'intérêt que de rassembler autour d'un comité des acteurs élargi qui serait les deux mains dans la planification du projet. Et ça pourrait améliorer le sentiment d'adhésion des acteurs riverains.

1435

Il y a la participation citoyenne aussi qui est ressortie fort pour avoir la... tout au long du processus de développement. Puis ce processus-là serait en deux phases : il y aurait une phase de développement de la planification, puis il y aurait une phase d'opérations, quand le projet serait construit. Donc, on souhaite qu'une participation soit continue tout au long.

1440

Il y a un élément super intéressant, c'est la forme juridique que prendrait ce développement-là. Et on propose de faire une cartographie des modèles existants. Il y avait une dame de Milton-Parc, il y avait d'autres modèles de fiducie foncière solidaire, et cætera, et cætera.

1445

Donc, voir quels sont les modèles dont on peut s'inspirer, puis créer un projet. Puis à Montréal, il y a plein d'exemples de formes juridiques, donc ça serait de créer une forme juridique sur mesure pour les besoins du projet, pour qu'on puisse atteindre les ambitions du projet.

Donc, que finalement, la forme juridique soit au service de la qualité du projet et des ambitions du projet. Et, dans la même foulée, ça serait de repenser les partenariats parce que c'est un site qui implique le niveau, donc, des propriétaires, le niveau municipal, le niveau provincial, puis le niveau fédéral, donc à cause du canal de Lachine, entre autres.

1450 Donc, ça serait un partenariat, donc, repensé, puis une gouvernance innovante pour rallier tout ce beau monde-là, y compris, justement, les acteurs plus de la communauté existante.

Mme MARIE-ÈVE MILOT :

1455 En terminant, on a créé quatre images qui représentent les ambiances de ce qu'on a entendu pendant la démarche collaborative.

1460 Donc, à l'écran, vous avez la notion d'espace collectif qui pourrait intégrer des bâtiments en hauteur le long du tracé du REM, ce qui permettrait de dégager un vaste espace vert en bleu qui mettrait en valeur les éléments patrimoniaux, par exemple, le Silo qu'on a essayé de dessiner ici, à gauche sur l'image.

1465 Également, vous avez le cœur de l'îlot, donc comme une réinterprétation de la vie de quartier montréalaise, par des espaces collectifs de voisinage, qui auraient des vocations différentes, selon les différents îlots.

 Ensuite, on parle du pôle des Artisans, qui serait un lieu d'emploi et de réinterprétation, d'appropriation de la population. On voit ici les anciennes cales sèches à qui on pourrait donner une nouvelle fonction au sein d'un espace collectif où les gens pourraient, par exemple, se rencontrer.

1470 Puis finalement, la fameuse diagonale dont on a beaucoup parlé. Donc, un lieu de passage et de rencontres où les gens pourraient accéder par des parcours actifs à des services de proximité, à des lieux communautaires et à des espaces institutionnels.

1475 Donc, il nous manque une *slide*, mais c'était correct, je vais vous le dire.

LE PRÉSIDENT :

 Une conclusion.

1480 **Mme MARIE-ÈVE MILOT :**

Donc, c'est au terme de six exercices de participation, collaboration, consultation qu'on est allé chercher les contributions d'environ... 225 contributions. Et on espère que ça pourra vous aider dans vos réflexions.

1485

LE PRÉSIDENT :

Certainement. Merci beaucoup. Alors, Coumba? Non, Luba, Luba. Excuse-moi. Je regardais... J'ai nommé la mauvaise personne. Luba.

1490

Mme LUBA SERGE :

Moi, une de mes questions, c'est : dans les grandes orientations qui sont ressorties, numéro 1, vous avez : « Une vocation économique renforcée par des milieux de vie et d'emploi respectant l'esprit du lieu ».

1495

Est-ce qu'il y a eu une discussion sur quel genre de vocation économique? Et encore une fois, la question de la cohabitation avec l'habitation?

1500 **M. LOUIS-MICHEL FOURNIER :**

Ici, sur l'image, on voit le pôle des Artisans, puis ç'a été discuté quand même dans ce secteur-là d'avoir de l'emploi, donc de maintenir la vocation économique et de... que ce n'était pas incompatible avec le fait d'avoir des activités résidentielles à proximité.

1505

Mais ç'a été discuté quand même d'avoir aussi une gradation des hauteurs, puis en fait, une harmonisation du développement, quand on a des activités économiques de moindre hauteur, des activités de plus grandes hauteurs.

1510 Donc, lors des phases de développement puis de planification, ça serait peut-être à garder en tête au niveau de l'arrimage des deux formes. Plus en termes de formes qu'en termes de conflit d'usages. Mais je ne sais pas si tu as un point à ajouter.

Mme MARIE-ÈVE MILOT :

1515

 Bien, j'ajouterais qu'en termes de vocation économique, c'est ressorti, hein, qu'il y a déjà des bureaux qui sont vacants au centre-ville, ça fait que ce n'était pas une fonction qui était à prioriser dans le développement.

1520

 Puis qu'il fallait vraiment porter une attention au nombre de résidents qu'on allait ajouter pour que puissent vivre les commerces, les insertions qu'on ferait du point de vue communautaire, institutionnel.

1525

 Ça fait qu'il faut vraiment s'assurer que ce qu'on va venir intégrer puisse vivre avec la quantité de gens qu'on va ramener sur le site.

Mme LUBA SERGE :

1530

 Alors, c'était vraiment autour de services et commerces pour les gens qui habitent le secteur? Est-ce que c'est un peu comme ça?

Mme MARIE-ÈVE MILOT :

1535

 Oui, mais indépendamment de tout ce qui est lié avec le pôle des Artisans. Il y a eu l'idée de l'école des métiers d'arts et tout ça, donc... Il y a comme le pôle des Artisans et les services qui desserviraient vraiment plus les résidents.

Mme LUBA SERGE :

1540

 Et les industries existantes, est-ce que ça, ç'a été discuté? Ou...

M. LOUIS-MICHEL FOURNIER :

C'est sûr que le site qu'on regardait, c'était le bassin Wellington.

1545 **Mme LUBA SERGE :**

Oui.

M. LOUIS-MICHEL FOURNIER :

1550

Dans ce secteur-là, c'était plus une mixité résidentielle-commerciale avec le pôle des Artisans. Mais au sud, ce qui était discuté, c'était qu'on maintenait la fonction... tous les secteurs industriels, de l'autre côté du pôle des Artisans.

1555 **Mme LUBA SERGE :**

O.K. J'avais une autre question. Encore une fois, dans la synthèse, quand vous parlez de fonction, vous dites : « Assurer une compatibilité des usages dès le début du projet, éviter de segmenter les usages sur différents secteurs du site. »

1560

Je n'ai pas tout à fait compris ce dont on discutait quand on parlait de ne pas segmenter les usages.

Mme MARIE-ÈVE MILOT :

1565

En fait, ce qui était visé à cet endroit-là, c'était que plutôt que de zoner un endroit qui serait exclusivement institutionnel, un endroit qui serait exclusivement communautaire, bien, ce serait plutôt de vraiment les mélanger.

1570

On va vraiment plus faire un mélange que de les... de séparer les usages au cœur du projet.

Mme LUBA SERGE :

O.K. Merci.

1575

LE PRÉSIDENT :

Coumba?

1580

Mme COUMBA NGOM :

Alors, vous avez parlé d'exemplarité au tout début de votre présentation. Et justement, j'aimerais revenir, en fait, rebondir sur ce principe-là, notamment vos deux panélistes, donc Laurence Vincent, que vous avez citée, et Daniel Pearl, qui ont parlé de création de villes qui sont à la fois densifiées, qui respectent l'échelle humaine, qui favorisent la diversité architecturale et la mixité sociale.

1585

J'imagine qu'en termes d'exemplarité, justement, il y a eu des villes modèles qui ont été citées. Pouvez-vous nous en citer quelques-unes?

1590

M. LOUIS-MICHEL FOURNIER :

Oui. Il y a eu... Daniel Pearl a parlé de Barcelone.

1595

Mme COUMBA NGOM :

Um-hum. Oui.

1600

M. LOUIS-MICHEL FOURNIER :

Il est très amateur de l'écologie urbaine de l'école de Barcelone, qui est super intéressante, donc, par sa compacité urbaine. Et l'écologie urbaine qui fait référence au fait d'avoir au sein d'un

même quartier l'ensemble des fonctions d'une ville, qui sont... qui crée une symbiose dans l'activité urbaine.

1605

Sinon, c'est sûr que Laurence Vincent a parlé de son projet qu'elle est en train de développer actuellement, qui est Esplanade Quartier, qui... somme toute, c'est ça qu'elle présentait comme étant une réussite dans le secteur... de l'autre côté, finalement, du centre-ville.

1610

Mme COUMBA NGOM :

Um-hum.

M. LOUIS-MICHEL FOURNIER :

1615

Et dans les... les deux se sont rapprochés dans leur opinion sur l'importance d'avoir un dynamisme au niveau des premiers étages des bâtiments, et un rythme, et une... des façades qui soient soignées, qui soient diversifiées...

1620

Mme COUMBA NGOM :

Um-hum.

M. LOUIS-MICHEL FOURNIER :

1625

...pour créer cette animation-là, intéressante, à l'échelle du piéton.

Mme COUMBA NGOM :

1630

Merci.

Mme MARIE-ÈVE MILOT :

1635

On pourrait ajouter le projet... Le nom m'échappe, là. B.O. 06, c'est-tu ça?

M. LOUIS-MICHEL FOURNIER :

1640

Bo01, à Malmö?

Mme MARIE-ÈVE MILOT :

1645

Oui, la... C'est-tu lui qu'on a présenté? Dans les précédents?

M. LOUIS-MICHEL FOURNIER :

Oui. Oui.

1650

Mme MARIE-ÈVE MILOT :

Il y a un projet qu'on a présenté dans les précédents, vous pourrez voir.

LE PRÉSIDENT :

1655

Bo01.

Mme MARIE-ÈVE MILOT :

1660

Il est ressorti à la fois comme projet priorisé aux tables de travail, priorisé dans le questionnaire avec les personnes participantes, donc c'est vraiment un projet qui est ressorti très fort...

1665 **Mme COUMBA NGOM :**

Um-hum.

1670 **Mme MARIE-ÈVE MILOT :**

...dans l'exercice de consultation, pour différentes raisons qu'on a évoquées sur la fiche qui le décrit.

1675 **Mme COUMBA NGOM :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1680 Bien, je vous remercie beaucoup.

Mme MARIE-ÈVE MILOT :

Ça fait plaisir.

1685

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci pour votre travail et pour votre présentation. Donc, on vous revient dans quelques instants avec Next Generation Cities Institute.

1690

Alors, bonsoir madame Ursula Eicker et Oriol Gavaldà. Alors, on vous écoute.

1695